




**RAPPORT ANNUEL 2023-2024**  
Conseil d'établissement  
École Notre-Dame-de-Fatima

Centre  
de services scolaire  
de l'Or-et-des-Bois

Québec 

## INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

*En vertu des articles 82 et 110.4 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), le rapport annuel (RA) du conseil d'établissement dresse le bilan de ses activités en présentant notamment les décisions prises par le conseil en application de cette loi et les résultats obtenus au terme de ces activités.*

*Conformément à l'article 457.6 de la LIP, le ministre peut, par règlement, prévoir les renseignements que doit contenir le RA d'un conseil d'établissement ainsi que la forme de ce rapport. Les établissements visés doivent utiliser le présent gabarit.*

*En vertu de l'article 82 de la LIP, le conseil d'établissement transmet une copie de son RA au centre de services scolaire.*

### **Présentation à la population**

*Conformément à l'article 83 de la LIP, le conseil d'établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que sert l'école des services qu'elle offre et leur rend compte de leur qualité. Il est suggéré de déposer le rapport annuel sur la page Web de l'établissement.*

### **Notes pour la rédaction**

*Les notes destinées à la personne responsable de la rédaction sont écrites en vert et en italique. Elles sont à supprimer au moment voulu. Les phrases débutant par un verbe à l'infinitif représentent des éléments prescrits dans le Règlement sur les renseignements que doit contenir le rapport annuel d'un conseil d'établissement.*

## MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE du conseil d'établissement

À titre de présidente du Conseil d'établissement (CÉ) de l'école Notre-Dame-de-Fatima, il me fait plaisir de vous présenter, au nom de tous les membres du CÉ, le rapport annuel 2023-2024. Ce rapport fait état des différents travaux du Conseil réalisés durant la dernière année scolaire.

Durant les 8 séances du CÉ, nous avons traité plusieurs dossiers comme le plan de lutte contre l'intimidation, les budgets, les listes de matériel et les grilles-matières, les règles de fonctionnement au service de garde, les règles de conduite de l'école et le projet éducatif entre autres. Nos décisions ont toujours été prises en s'assurant du bien-être des élèves et du personnel et en tenant compte du milieu socio-économique de notre école. La diversité ethnique est au cœur de notre milieu et contribue à faire de notre école, un lieu riche et ouvert. De plus, la collaboration école-famille est toujours une priorité pour le CÉ et nos décisions visent à soutenir et développer ce lien.

Le Conseil d'établissement a à cœur de fournir un environnement physique agréable et stimulant les apprentissages pour les élèves, ce pour quoi nous avons demandé de réviser l'acte d'établissement afin de pouvoir utiliser les locaux actuellement attribués aux services éducatifs. Ceci est particulièrement pertinent dans le contexte où une augmentation significative de la clientèle est à prévoir dans les prochaines années. Un environnement sain passe également par la cour d'école et des travaux sont toujours en cours pour l'embellir et qu'elle réponde mieux aux besoins des élèves.

La participation des parents, via l'Organisme de participation de parents (OPP) entre autres, est toujours grandement appréciée et nécessaire pour permettre la tenue d'activités éducatives et de l'activité de financement.

Je termine en remerciant les membres du CÉ, la direction et les membres du personnel-école pour votre engagement, votre collaboration, votre temps et votre dévouement à offrir un enseignement de qualité et un milieu épanouissant. Merci également aux parents pour votre implication dans l'éducation de vos enfants.

Bonne lecture!



Bianca Rioux  
Présidente

## Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement .....	5
1.1 Liste des membres du conseil d'établissement.....	5
2. Bilan des activités du conseil d'établissement .....	5
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement.....	5
2.2 Activités réalisées et décisions prises.....	6
2.3 Résultats obtenus.....	8
Annexes .....	<b>Erreur! Signet non défini.</b>

## 1. Présentation du conseil d'établissement

### 1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre (ex. : parent, personnel scolaire et fonction au conseil)
Mme Bianca Rioux Paradis	Parent, présidente
Mme Josyann Trudel	Parent, vice-présidente et trésorière
Mme Léonie Caron	Parent, secrétaire
Mme Tania Bélanger	Parent, membre
Mme Josyann Trudel	Parent, membre
Mme Christine Perron	Parent, membre
M. Simon Maxim Roy	Parent, membre
Mme Cassandra Neptune	Parent, substitut
Mme Isabelle Cossette	Parent, substitut
Mme Évelyne Laverdière	Communauté, membre
Mme Josée Laplante	Enseignante, membre
Mme Janil'Ee Nolet Labrecque	Enseignante, membre
Mme Annie St-Martin	Enseignante, membre
Mme Stéphanie Lambert	Enseignante, membre
Mme Sylvie Chartier	Enseignante, substitut
Mme Lucye Duquette	Enseignante, substitut
Mme Janie Lacharité	Secrétaire d'école, membre
Mme Carolane Bissonnette	Responsable service de garde, membre

## 2. Bilan des activités du conseil d'établissement

### 2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date (jour-mois-année)	Type de séance préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.
4 octobre 2023	Ordinaire
9 novembre 2023	Ordinaire
6 décembre 2023	Ordinaire
25 janvier 2024	Ordinaire
13 mars 2024	Ordinaire
18 avril 2024	Ordinaire
8 mai 2024	Ordinaire
6 juin 2024	Ordinaire

## 2.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
<b>Pouvoirs généraux</b>			
Adoption du projet éducatif <sup>1</sup>	Avril 2024	Adoption	Le projet éducatif a été adopté au conseil d'établissement à l'unanimité.
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	Mai 2024	Adoption	Le plan de lutte a été révisé par l'équipe-école et déposé pour adoption au printemps 2024 pour la rentrée scolaire de septembre. Des modifications pourront être apportées en cours d'année 2024-2025 selon les orientations découlant du ministère.
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	Mai 2024	Approbation	Le conseil a adopté les règlements de l'établissement
Approbation des contributions financières exigées	Juin 2024	Approbation	
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	Juin 2024	Consultation effectuée	
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	Juin 2024	Approbation	
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	Mai 2024	Adoption	Le conseil a adopté les règlements de l'établissement
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire			Aucune demande d'avis n'a été déposée à la direction autre que celles mandatées par la nouvelle gouvernance
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)			Ne s'applique pas, aucun sous-comité n'a été créé ou en action pour 2023-2024
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement	Avril 2024	Consultation	
Consultation sur les critères de sélection de la direction			Ne s'applique pas cette année, aucune modification prévue.
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	Juin 2024	Écriture	Écriture du rapport annuel de l'établissement par la direction et la présidence
Transmission de documents à l'intention des parents			
<b>Pouvoirs liés aux services éducatifs</b>			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	Mars 2024	Approbation	Approbation de la grille-matières pour l'année scolaire 2023-2024.
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	Mars 2024	Consultation	
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et contenus des programmes d'études	Mars 2024	Approbation	Informations et orientations présentées en même temps que la grille-matières.
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	Octobre 2024	Approbation	Présentation de la planification annuelle aux membres du conseil

<sup>1</sup> D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions à réaliser.

Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	Mars 2024	Approbation	Approbation de la grille-matières pour l'année scolaire 2024-2025.
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	Octobre 2023	Approbation	Le conseil approuve l'ensemble des activités prévues et permet à la direction un pouvoir discrétionnaire pour les activités ponctuelles en respect des normes établies par le conseil.
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)			Ne s'applique pas
Consultation des parents	Septembre 2023 à juin 2024	Consultations	Les membres de l'organisme de participation ont été très actifs cette année.
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	Octobre 2024	Consultation	Un conseil d'élèves a été formé cette année afin de soutenir la démocratie dans notre établissement. Ceux-ci ont été consultés concernant le cours de « Gardien averti » et la cour d'école par le conseil d'établissement.
<b>Pouvoirs liés aux services extrascolaires</b>			
Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)			Ne s'applique pas
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme			Ne s'applique pas
<b>Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles</b>			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	Septembre 2023	Information	Le conseil d'établissement permet la location de l'établissement à divers organismes.
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	Septembre 2023 à juin 2024	Consultation et informations	Les membres de l'organisme de participation ont été très actifs cette année. Un peu plus de 21 000,00 \$ ont été amassés pour permettre des activités éducatives, des sorties et des événements pour les élèves.
Adoption du budget annuel de l'établissement	Juin 2024	Approbation	
<b>Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)</b>			

## 2.3 Résultats obtenus

Les différentes décisions prises par le conseil d'établissement tout au long de l'année ont permis de maintenir un milieu d'apprentissage rempli d'activités motivantes et mobilisatrices pour l'ensemble des élèves, du personnel et des parents.

La grande implication des parents soutenus par l'organisme de participation des parents a permis la tenue de plusieurs activités éducatives et ludo-récréatives pour l'ensemble des élèves et du personnel, notamment la tenue de deux demi-journées d'activités (début et fin d'année). Malheureusement, notre événement annuel « Noël en spectacle » n'a pu se tenir cette année. Plusieurs facteurs n'ont pas permis de tenir l'événement.

Lors de la consultation concernant l'acte d'établissement, les membres du conseil ont demandé de réviser celle-ci en permettant à l'école d'utiliser les locaux actuellement mis à la disposition des services éducatifs du Centre de services scolaire. Les travaux actuellement en cours par le CSSOB afin d'évaluer la possibilité à moyen terme de transformer les locaux des services éducatifs en classes nous permettent d'envisager l'ouverture prochaine de 6 nouvelles classes à l'école Notre-Dame-de-Fatima.

L'écriture du portrait de l'école, l'adoption du projet éducatif et la rédaction complète du plan de mise en œuvre nous permettent d'envisager une augmentation du nombre d'élèves sans risque (plus de 70 %) en littératie et en numératie.

L'équipe-école de Notre-Dame-de-Fatima vise à augmenter la réussite des élèves en littératie et en numératie en instaurant des pratiques reconnues comme efficaces et en instaurant des communautés de pratiques collaboratives. Afin de favoriser la collaboration école-famille, nous établirons des modalités de communication reconnues efficaces en contexte de défavorisation et en rédigeant un protocole d'accueil des nouvelles familles. Finalement, pour assurer un milieu sain et sécuritaire, nous mettrons en œuvre des pratiques probantes en intervention éducative basées sur la recherche et les résultats aux différents sondages effectués auprès du personnel et des élèves de notre milieu scolaire.

Étant située en plein cœur de notre municipalité, l'école accueille une clientèle très diversifiée autant par son milieu socio-économique que par la diversité ethnique florissante au sein de l'établissement. Comme école, nous accueillons beaucoup de nouvelles familles s'établissant dans notre quartier et la clientèle fluctue grandement en cours d'année scolaire (fluctuation moyenne de près de 50 élèves par année entre la clientèle prévisionnelle de mai et la révision de la clientèle en octobre). En 2023-2024, 23 nationalités différentes étaient représentées dans notre milieu scolaire.



## PORTRAIT DE LA RÉUSSITE

### MATHÉMATIQUE | PRIMAIRE

TAUX DE RÉUSSITE EN RÉSOUDRE, ÉPREUVE MINISTÉRIELLE   JUIN 2024	TOTAL	GARÇONS	EHDAA
6e année - Résoudre une situation problème mathématique	93.4	100 %	77.8 %
TAUX DE RÉUSSITE EN RÉSOUDRE   JUIN 2024			
1 <sup>re</sup> année	95.9 %	96 %	0 %
2 <sup>e</sup> année	96.1 %	100 %	100 %
3 <sup>e</sup> année	94.3 %	95.1 %	66.7 %
4 <sup>e</sup> année	98 %	95 %	92.3 %
5 <sup>e</sup> année	89.1 %	94.1 %	53.8 %
6 <sup>e</sup> année	97.8 %	100 %	88.9 %
TAUX DE VULNÉRABILITÉ <sup>2</sup> EN RÉSOUDRE   JUIN 2024 (60 À 69 %)	TOTAL	GARÇONS	EHDAA
1 <sup>re</sup> année	4.1 %	4 %	0 %
2 <sup>e</sup> année	11.7 %	0 %	0 %
3 <sup>e</sup> année	13.5 %	17.7 %	50 %
4 <sup>e</sup> année	16.3 %	10 %	30.8 %
5 <sup>e</sup> année	17.2 %	14.7 %	23.1 %
6 <sup>e</sup> année	10.8 %	4.8 %	22.2 %

TAUX DE RÉUSSITE EN RAISONNER, ÉPREUVE MINISTÉRIELLE   JUIN 2024	TOTAL	GARÇONS	EHDAA
6 <sup>e</sup> année - Raisonner à l'aide de concepts et de processus mathématiques	76.1 %	81 %	55.6 %
TAUX DE RÉUSSITE EN RAISONNER   JUIN 2024			
1 <sup>re</sup> année	95.9 %	96 %	0 %
2 <sup>e</sup> année	96.1 %	100 %	100 %
3 <sup>e</sup> année	91.9 %	88.2 %	66.7 %
4 <sup>e</sup> année	95.9 %	95 %	92.3 %
5 <sup>e</sup> année	95.3 %	94.1 %	76.9 %
6 <sup>e</sup> année	97.8 %	100 %	88.9 %
TAUX DE VULNÉRABILITÉ EN RAISONNER   JUIN 2024 (60 À 69 %)	TOTAL	GARÇONS	EHDAA
1 <sup>re</sup> année	4 %	8 %	0 %
2 <sup>e</sup> année	5.9 %	4 %	0 %
3 <sup>e</sup> année	9.8 %	17.7 %	16.7 %
4 <sup>e</sup> année	18.4 %	20 %	43.2 %
5 <sup>e</sup> année	12.6 %	8.8 %	38.5 %
6 <sup>e</sup> année	17.4 %	14.3 %	22.2 %

### Objectifs et cibles du projet éducatif en 2027

Objectifs	Valeur de départ <sup>2</sup>	Résultats 2024	Cibles 2027
Augmenter le taux d'élèves sans risque en numératie à la fin du 1 <sup>er</sup> cycle	75 %	89.1 %	80 %
Augmenter le taux d'élèves sans risque en numératie à la fin du 2 <sup>e</sup> cycle	75,7 %	80.2 %	80 %
Augmenter le taux d'élèves sans risque en numératie à la fin du 3 <sup>e</sup> cycle	76 %	80 %	80 %

<sup>2</sup> En juin 2022 la vulnérabilité était établit entre 60 et 73. En juin 2024, la vulnérabilité a été revisité entre 60 % et 70 %.

## PORTRAIT DE LA RÉUSSITE

### FRANÇAIS | PRIMAIRE

TAUX DE RÉUSSITE EN ÉCRITURE, ÉPREUVE MINISTÉRIELLE   JUIN 2024		TOTAL	GARÇONS	EHDAA
4e année – Français écriture, langue d’enseignement		91.8 %	90 %	84.6 %
6e année – Français écriture, langue d’enseignement		95.7 %	91.5 %	100 %
TAUX DE RÉUSSITE EN ÉCRITURE   JUIN 2024				
1 <sup>re</sup> année		93.9 %	92 %	0 %
2 <sup>e</sup> année		96.1 %	96 %	100 %
3 <sup>e</sup> année		91,7 %	87.6 %	60 %
4 <sup>e</sup> année		100 %	100 %	100 %
5 <sup>e</sup> année		96.9 %	94 %	84.6 %
6 <sup>e</sup> année		97.8 %	100 %	88.9 %
TAUX DE VULNÉRABILITÉ <sup>3</sup> EN ÉCRITURE   JUIN 2024 (60 À 69 %)		TOTAL	GARÇONS	EHDAA
1 <sup>re</sup> année		8.2 %	8 %	0 %
2 <sup>e</sup> année		9,8 %	12 %	0 %
3 <sup>e</sup> année		22.3 %	34.6 %	20 %
4 <sup>e</sup> année		26.5 %	45 %	69.3 %
5 <sup>e</sup> année		25 %	26.4 %	30.8 %
6 <sup>e</sup> année		23.9 %	42.9 %	44.4 %

TAUX DE RÉUSSITE EN LECTURE, ÉPREUVE MINISTÉRIELLE   JUIN 2024		TOTAL	GARÇONS	EHDAA
4e année – Français lecture, langue d’enseignement		77.6 %	70 %	53.8 %
6e année – Français lecture, langue d’enseignement		95.7 %	95.2 %	77.8 %
TAUX DE RÉUSSITE EN LECTURE   JUIN 2024				
1 <sup>re</sup> année		95.9 %	96 %	0 %
2 <sup>e</sup> année		98.1 %	100 %	100 %
3 <sup>e</sup> année		88.9 %	81.2 %	40 %
4 <sup>e</sup> année		81.6 %	70 %	61.5 %
5 <sup>e</sup> année		92.2 %	88.2 %	76.9 %
6 <sup>e</sup> année		95.7 %	95.3 %	77.8 %
TAUX DE VULNÉRABILITÉ EN LECTURE   JUIN 2024 (60 À 69 %)		TOTAL	GARÇONS	EHDAA
1 <sup>re</sup> année		6.1 %	8 %	0 %
2 <sup>e</sup> année		5.9 %	8 %	0 %
3 <sup>e</sup> année		16.7 %	31.3 %	20 %
4 <sup>e</sup> année		24.5 %	25 %	53.9 %
5 <sup>e</sup> année		14.1 %	14.7 %	23.1 %
6 <sup>e</sup> année		23.9 %	42.9 %	55.5 %

### Objectifs et cibles du projet éducatif en 2027

Objectifs	Valeur de départ <sup>3</sup>	Résultats 2024	Cible 2027
Augmenter le taux d’élèves sans risque en lecture à la fin du 1 <sup>er</sup> cycle	78,1 %	89.2 %	80 %
Augmenter le taux d’élèves sans risque en lecture à la fin du 2 <sup>e</sup> cycle	66,7 %	63.5 %	75 %
Augmenter le taux d’élèves sans risque en lecture à la fin du 3 <sup>e</sup> cycle	55,6 %	75.5 %	75 %

<sup>3</sup> En juin 2022 la vulnérabilité était établit entre 60 et 73. En juin 2024, la vulnérabilité a été revisité entre 60 % et 70 %.

